



P.P. CH-3003 Berne.

Destinataires:

Selon la liste des destinataires de l'audition

Berne, mi-février 2012

Projet de rapport sur l'avenir du 2^e pilier : prolongation du délai de l'audition

Madame, Monsieur,

Le Département fédéral de l'intérieur a ouvert la procédure d'audition concernant le rapport sur l'avenir du 2^e pilier à fin décembre 2011. Etant donné l'importance de ce rapport pour l'avenir, nous tenons à ce que les participants à l'audition aient suffisamment de temps pour réfléchir aux diverses questions posées.

Afin de répondre aux nombreuses demandes de participants à l'audition et en accord avec le chef du Département fédéral de l'intérieur, le délai de l'audition est ainsi prolongé jusqu'au 30 avril 2012.

Nous vous remercions d'en prendre note et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Colette Nova
Vice-directrice de l'OFAS